



## Infos du bassin Adour-Garonne

Bordeaux, le 24 novembre 2009

Bonjour,

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour les années 2010 à 2015 a été adopté par le comité de Bassin Adour-Garonne le 16 novembre dernier, par 102 voix pour, 5 contre et 6 abstentions. Le Programme de Mesures (PDM) a également reçu un avis favorable du Comité par 86 voix pour, 5 contre et 21 abstentions.

Les représentants professionnels se sont prononcés en faveur du SDAGE et du PDM, mais ont souligné l'insuffisance des ambitions fixées et l'importance du retard pris pour réagir à la dégradation générale des milieux aquatiques. Cette dégradation touche très fortement les professionnels du bassin au travers de la fermeture de la pêche de l'alose et la contamination aux PCB des anguilles.

La mise en œuvre du PDM doit permettre d'atteindre le bon état écologique pour 60% des masses d'eau continentales et côtières en 2015, comme l'exige la Directive Cadre sur l'Eau. Actuellement, seules 48% des masses d'eau du bassin sont en bon état, les efforts de restauration seront donc importants. La qualité et la quantité des eaux douces sont très importantes pour la plus grande part des espèces exploitées par la pêche professionnelle : habitat, frayères et/ou nurserie. Les structures et représentants professionnels devront donc veiller à ce que les actions menées sur le terrain soient à la hauteur des objectifs du SDAGE.

L'AADPPEDG et le CRPMEM Aquitaine ont été présents tout au long du processus de concertation, soumettant des avis au Comité de bassin sur les différentes versions des documents. Cette présence a notamment permis d'intégrer l'objectif de réduction des contaminations aux PCB (disposition B14 du SDAGE).

La dernière mouture du SDAGE et de son PDM sont disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ([www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)), rubrique « Actualités ».

Pour tout complément d'information, contactez :

Romain FAGEOT, AADPPED de la Gironde ([aadpped33@gmail.com](mailto:aadpped33@gmail.com) – 0556011613) ou

Aurélien LECANU, CRPMEM Aquitaine ([lecanu@peche-aquitaine.com](mailto:lecanu@peche-aquitaine.com) – 0559470400)